

Recours DALO/DAHO : de la théorie à la pratique



Ancienne chargée d'enseignements et actuellement juriste au sein de l'ADIL, elle dispense une formation interactive et adaptée, pour vous permettre de savoir quand et comment constituer un recours DALO efficient.

Par Maureen ALIMI

En partenariat avec



Programme

Notion de « droit au logement opposable ».

Les conséquences issues de la reconnaissance d'un droit au logement opposable : Naissance d'une obligation de résultat pour l'Etat.

Le recours amiable DALO/DAHO pour sanctionner cette obligation à la charge de l'Etat.

La notion de « recours » amiable : Constitution d'une requête argumentée à destination de la commission de médiation.

Les diverses catégories de recours (avec délai « anormalement long » et sans délai) et leurs conditions communes et spécifiques.

La constitution du recours amiable.

La décision administrative de la commission (rejet ou accord de la qualification de public prioritaire et urgent).

L'intervention du tribunal administratif et les divers types de recours à disposition du justiciable selon la décision de la commission de médiation.

Objectifs de la formation

Comprendre la notion de « droit au logement opposable » pour maîtriser l'opportunité d'un recours amiable DALO/DAHO

Savoir quand et comment le constituer pour qu'il soit le plus efficient possible.

Durée	1 jour
Prix	280 €
Date	17 mai
Lieux	Toulon
Publics	Salariés et bénévoles confrontés à la problématique logement